

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**



17169873

Déposé/Reçu le

22 NOV. 2017

Greffe

au greffe du tribunal de commerce
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0476.852.097

Dénomination

(en entier) : **CONFEDERATION OF THE EUROPEAN BICYCLE INDUSTRY**

(en abrégé) : **CONEBI**

Forme juridique : **ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF**

Siège : **BOULEVARD DE LA WOLUWE 46, 1200 BRUXELLES**

Objet de l'acte : RENOUVELLEMENT DE MANDATS D'ADMINISTRATEURS - FIN DE MANDATS ET NOMINATION D'ADMINISTRATEURS

Il résulte de l'Assemblée Générale des Membres du 3 novembre 2016 que les mandats de membre du Conseil d'Administration de l'Association des personnes mentionnées ci-dessous ont été prolongés jusqu'à la nomination des nouveaux membres du Conseil d'administration en octobre 2017 :

- Monsieur René J. TAKENS, domicilié à 7556 BD Hengelo (Pays-Bas), Bornsestraat 101, en qualité de membre et Président du Conseil d'Administration ;
- Monsieur Erhard BUECHEL, domicilié à 36043 Fulda (Allemagne), Friedenstraße 12, en qualité de membre et Vice-Président du Conseil d'Administration ;
- Monsieur Massimo PANZERI, domicilié à 20851 Monza MB (Italie), Via Luigi Canonica 3, en qualité de membre et Vice-Président du Conseil d'Administration ;
- Madame Sacha BOEDIJN, domiciliée à 2071 CV Santpoort (Pays-Bas), Rijksweg 454, en qualité de membre et Trésorière du Conseil d'Administration.

Les soussignés confirment que, conformément aux statuts de l'Association, leur mandat n'a pas été rémunéré.

Les mandats mentionnés ci-dessous sont venus automatiquement à échéance lors de l'Assemblée Générale des Membres du 12 octobre 2017, qui a décidé de nommer des nouveaux membres du Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale des Membres du 12 octobre 2017 a décidé de nommer les personnes suivantes en tant que nouveaux membres du Conseil d'administration de l'Association :

- Monsieur Erhard BUECHEL, né le 17 février 1953 à Fulda, Allemagne, domicilié à 36043 Fulda (Allemagne), Friedenstraße 12, en qualité de membre et Président du Conseil d'Administration ;
- Monsieur Jeroen SNIJDERS BLOK, né le 3 février 1959 à Heemstede, Pays-Bas, domicilié à 7211 AK Eefde (Pays-Bas), doctor van de Hoevenlaan 31, en qualité de membre et Vice-Président du Conseil d'administration ;
- Monsieur Paulo MONTEIRO RODRIGUES, né le 14 mars 1963 au Portugal, domicilié à 3030-029 Coimbra (Portugal), Freguesia na Ladeira da Santiva, Lote 2 – R/chão Esq., en qualité de membre et Vice-Président du Conseil d'Administration ;
- Monsieur Massimo PANZERI, né le 19 mai 1969 à Milan, Italie, domicilié à 20851 Monza MB (Italie), Via Luigi Canonica 3, en qualité de membre et Vice-Président du Conseil d'Administration ;
- Madame Sacha BOEDIJN, née le 21 avril 1973 à Haarlem, Pays-Bas, domiciliée à 2071 CV Santpoort (Pays-Bas), Rijksweg 454, en qualité de membre et Trésorière du Conseil d'Administration.

Les soussignés confirment que, conformément aux statuts de l'Association, leur mandat n'a pas été rémunéré et est d'une durée deux (2) ans.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/12/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature

Réservé
au
Moniteur
belge

Volet B - Suite

Monsieur Manuel MARSILIO, qui en vertu d'une décision du conseil d'administration du 12 juin 2015, tel que publiée aux Annexes du Moniteur belge du 10 juillet 2015 sous le numéro 15099518, a pouvoir de faire toutes déclarations, signer tous documents et pièces et, en général, poser tout acte relevant de la gestion journalière de l'Association, donne par la présente procuration à Me Jacques MEUNIER, Me Charlotte SCHAUMANS ou tout autre avocat du cabinet Fieldfisher (Belgium) LLP, situé à 1040 Bruxelles, Boulevard Louis Schmidt 29, ainsi qu'à Corpoconsult Sprl, dont le siège social est établi à 1060 Bruxelles, rue Fernand Bernier 15, représentée par M. David RICHELLE, chacun agissant seul et avec l'autorisation de subdéléguer ses pouvoirs, afin de procéder à toute formalité généralement nécessaire ou utile relative aux décisions de l'Association en ce compris le pouvoir de signer et de déposer la demande de modification de l'inscription de l'Association auprès des services de la Banque Carrefour des Entreprises, de déposer tout document au greffe compétent et de procéder aux formalités nécessaires à la publication des décisions de l'Association aux Annexes du Moniteur belge. A ces fins, le mandataire pourra au nom de la Société, faire toutes déclarations, signer tous documents et pièces et, en général, faire le nécessaire.

Signé

David Richelle
c/o Corpoconsult Sprl
Mandataire spécial

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/12/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature